

Colis de produits du terroir pour les seniors dijonnais âgés de 70 ans et plus

Les colis seront remis **sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois** (facture de téléphone fixe ou portable, de gaz, d'électricité, d'un organisme d'aide à domicile, courriers ou relevés de la CPAM, de la CAF, de leur banque, de leur caisse de retraite, d'assurance logement, quittance de loyer) pour chaque bénéficiaire.

Si la personne bénéficiaire ne peut se déplacer, deux solutions peuvent être envisagées :

- Un tiers peut venir chercher le colis à la place de la personne dans l'incapacité de se rendre à la Maison des associations, sur présentation des justificatifs demandés et aux dates et horaires définis par la première lettre du nom de famille. Si ce tiers vient chercher des colis pour plusieurs personnes, il suffit de se présenter à l'une des dates définies pour l'un des bénéficiaires. L'ensemble des colis lui seront alors remis en une seule fois.
- Si le bénéficiaire est une personne isolée, la livraison du colis peut être envisagée en contactant le 03 80 74 71 71. À noter : les personnes qui ont bénéficié de cette disposition en 2020 sont directement inscrites pour une livraison à domicile, elles recevront prochainement un courrier qui les en informera.

Horaires MATIN : 8h45 – 12h

Horaires APRÈS - MIDI : 13h30 – 17h

DATE		LETTRES
25/01/2022	MATIN	A - B
26/01/2022	MATIN	C
26/01/2022	APRÈS-MIDI	D
27/01/2022	APRÈS-MIDI	E - F - G
28/01/2022	MATIN	H - I - J
28/01/2022	APRÈS-MIDI	K - L

31/01/2022	MATIN	M - N
31/01/2022	APRÈS-MIDI	O - P
01/02/2022	MATIN	Q - R
02/02/2022	MATIN	S - T
02/02/2022	APRÈS-MIDI	U - V - W - X - Y - Z
03/02/2022	APRÈS-MIDI	A - B
04/02/2022	MATIN	C
04/02/2022	APRÈS-MIDI	D

07/02/2022	MATIN	E - F - G
07/02/2022	APRÈS-MIDI	H - I - J
08/02/2022	MATIN	K - L
09/02/2022	MATIN	M - N
09/02/2022	APRÈS-MIDI	O - P
10/02/2022	APRÈS-MIDI	Q - R
11/02/2022	MATIN	S - T
11/02/2022	APRÈS-MIDI	U - V - W - X - Y - Z

Pour se rendre à la Maison des associations :

Tramway T2 – station « Monge – Cité de la gastronomie » / Ligne B12 arrêt « Suquet » / Corol arrêt « 1er mai – foyer » / liane 4 arrêt « Monge – Cité de la gastronomie »

Pour plus d'informations : Maison des seniors au 03 80 74 71 71

François REBSAMEN, maire de Dijon, Président de Dijon métropole, Président du Centre Communal d'Action Sociale, convie traditionnellement en fin d'année, les seniors Dijonnais à un repas festif offert par le CCAS. Cet événement très attendu a malheureusement dû être annulé au regard du contexte sanitaire qui appelait à protéger les plus fragiles. Les personnes inscrites ont pu récupérer la boîte de chocolats distribuée habituellement à cette occasion.

*La ville de Dijon à travers son CCAS tient à exprimer sa solidarité envers les seniors dijonnais **âgés de 70 ans et plus** en leur proposant pour la nouvelle année un colis contenant des produits du terroir. Pour en bénéficier il suffit de se présenter à la **Maison des associations située 2 rue des corroyeurs, salle du rez-de-jardin, selon la première lettre du nom de famille aux dates précisées ci-dessous.***

Dijon sur le web, c'est aussi...



(<https://www.metropole-dijon.fr/>)



(<https://teleservices.dijon.fr/ma-nature/Pages/default.aspx>)



(<https://musees.dijon.fr/>)



(<https://bm.dijon.fr>)